LA PASSERELLE BEA VERS B

Pas d'examen à repasser !

Seule la formation est obligatoire pour transformer votre permis automatique en permis boite manuelle !

Comment convertir son permis boîte automatique en permis B manuel

Une formation de 7 heures sur un véhicule en boîte manuel et sur simulateur remplace la procédure de régularisation consistant à repasser l'examen de conduite devant un inspecteur, chargé de vérifier l'aptitude du conducteur à utiliser efficacement les commandes d'un véhicule à boîte manuelle.

Attention, seules les écoles labellisées «École, conduite, qualité» peuvent proposer cette formation de 7 heures.

L'auto-école TANDEM est un établissement labellisé.

Attention !

Pour les conducteurs de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique pour des raisons médicales, par exemple suite à un handicap, ainsi que les titulaires des autres catégories de permis de conduire, rien ne change. Ils restent soumis à la procédure de régularisation par l'expert pour la levée de la restriction.

Cadre législatif

L'article 1er de l'arrêté du 14 octobre 2016 relatif à la formation des titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique pour des raisons non médicales en vue de conduire des véhicules à boîte manuelle relevant de cette même catégorie.